



Centre de ressources en éducation aux médias

Écrire un bon article de journal

Résumé de l'activité

Les élèves préparent la rédaction d'un article d'information journalistique pour le journal local ou le journal de l'école sur un sujet de leur choix, relié à la thématique des droits des enfants. Ils se documentent, analysent les textes, les comparent et prennent conscience de la nécessité d'avoir recours à une diversité de sources d'information et d'opinions pour s'acquitter de leur responsabilité de journaliste et pour faire preuve de rigueur intellectuelle.

Références au programme de formation de l'école québécoise

Domaines généraux de formation

Médias

Axes de développement

- Connaissance et respect des droits et responsabilités individuels et collectifs relatifs aux médias : liberté d'expression, vie privée et réputation;
- Appropriation du matériel et des codes de communication médiatiques.

Vivre ensemble et citoyenneté

Axe de développement

- Culture de la paix : interdépendance des personnes, des peuples et de leurs réalisations; égalité des droits; lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme.

Environnement et consommation

Axe de développement

- Conscience des aspects sociaux, économiques et éthiques du monde de la consommation : provenance de plusieurs produits consommés ; conditions de travail des producteurs des biens et services et moyens de les améliorer.

Compétences transversales

- Exploiter l'information;
- Communiquer de façon appropriée;
- Coopérer;
- Exercer son jugement critique.

Domaines d'apprentissage, disciplines et compétences

Langues

Français

- Lire des textes variés;
- Écrire des textes variés.



Développement personnel

Enseignement moral

- Comprendre des situations de vie en vue de construire son référentiel moral.

Angles de traitement

- Droit à l'information;
- Crédibilité des médias;
- Rigueur journalistique;
- Responsabilité de bien s'informer.

Matériel nécessaire

- Des articles de journaux reliés à la thématique des droits de l'enfant
- Émissions d'informations pour les jeunes, p. ex. RDI Junior, Le petit journal, 275 Allo
- Feuille d'équipe
- Qu'est-ce qu'un article ?
- Informations sur le travail des enfants
- Casse-tête pour l'activité d'apprentissage : *La responsabilité du journaliste*

Cadre de référence

Le droit à l'information requiert que les médias offrent au public une **information accessible, diversifiée, plurielle et de qualité**. La responsabilité du public qui consiste à réclamer que les médias répondent à ces exigences est primordiale et, pour ce faire, il faut lire, analyser et critiquer les médias. Le droit à l'information exige donc des conditions favorables à sa concrétisation? Certaines conditions ou certains critères incontournables sont bien connus et bien nommés. La table des matières du document *Les droits et les responsabilités de la presse* produit par le Conseil de presse du Québec nous fournit des repères. La presse doit :

- Transmettre une information complète et conforme aux faits et aux événements;
- Agir avec une grande rigueur intellectuelle et professionnelle;
- Vérifier la crédibilité et l'authenticité des sources d'information;
- Éviter les préjugés et la discrimination à l'égard de certaines personnes et de certains groupes;
- Respecter les droits des personnes, notamment la vie privée, la protection des personnes mineures;
- Assurer le droit à un procès juste et équitable et à la présomption d'innocence;
- Choisir les informations dans un esprit d'équité et de justice en fonction du degré d'intérêt public;
- Faire montre de vigilance face à la manipulation et les conflits d'intérêt;
- Respecter et identifier les genres journalistiques (nouvelles, éditorial, chronique, etc.);
- Favoriser la rétroaction.

Préparation

À la suite des apprentissages préalables sur les droits des enfants, demandez aux élèves :

- Que savez-vous précisément de la situation réelle et des conditions de vie des enfants d'ici et d'ailleurs ?



- Croyez-vous que leurs droits sont bien respectés ?
- Trouvez-vous que vous êtes bien informés à ce sujet ?
- Pensez-vous que vous avez le droit d'en être informés ? Qui a la responsabilité de le faire ?

Animez un échange sur ce qu'est une information puis sur le droit du public à l'information et sur son corollaire, la responsabilité de bien s'informer.

- Proposez aux élèves de faire le travail d'un journaliste et de rédiger des articles d'information pour le journal de classe, un journal mural, le journal local ou le site Internet de l'école. Ces articles doivent donner des informations sur un sujet d'actualité lié à la thématique des droits des enfants.
- Animez une session de remue-méninges sur des sujets dont l'exploration les intéresse.
- Notez toutes les suggestions au tableau. (Voir la rubrique **Information complémentaire** pour quelques suggestions de sujets.)
- Formez des équipes de quatre élèves au maximum, selon leur intérêt commun pour un des sujets. Afin d'assurer un bon fonctionnement du travail en commun, il est recommandé d'assigner aux membres de l'équipe des rôles complémentaires.
- Chaque équipe écrira un article sur le sujet choisi.
- Distribuez aux équipes la fiche « Feuille d'équipe » qui leur permettra de préciser les questions qu'ils voudront traiter, d'émettre des hypothèses et de planifier le travail à venir. Supervisez le travail des équipes et apportez-leur de l'aide au besoin.
- Demandez aux élèves d'apporter, pour la prochaine fois, des articles d'information sur leur sujet ou sur d'autres sujets de l'actualité afin de pouvoir examiner des exemples d'articles d'information.

Réalisation

Étape 1 - En équipes

Demandez aux élèves d'examiner des articles d'information qu'ils ont apportés ou que vous leur aurez fournis afin de construire leur concept d'article d'information. Recourir, au besoin, aux explications données.

Étape 2 - En groupe

Animez un échange d'idées entre les équipes qui mettent en commun ce qu'elles retiennent de ce qu'est un article d'information.

- Demandez aux élèves quelles sont, selon eux, les qualités d'un bon journaliste. Laissez-les s'exprimer librement
- Proposez-leur l'activité coopérative **Casse-tête** qui leur permettra d'en savoir davantage sur les responsabilités du journaliste.
- Demandez-leur de déterminer à qui va s'adresser leur article.

Étape 3 – En groupe

Supervisez les équipes devant s'approprier les éléments du [Guide de déontologie](#) de la FPJQ qui sont pertinents pour leur tâche, et préparer une courte présentation. (Reformuler en leurs termes et donnez des exemples.)

Étape 4 - En groupe

Animez un échange d'idées où :



- Les équipes rapportent ce qu'elles ont trouvé et ce qui sera utile pour le travail « journalistique » préalable à la rédaction de leur article.
- Les élèves font le point et disent ce qu'ils veulent retenir.

Étape 5 - En équipes

- Aidez les équipes à s'organiser afin de se documenter. Les membres de l'équipe devraient répartir les différentes sources d'information et procéder régulièrement à des mises en commun de ce qu'ils apprennent, de ce qu'ils comprennent et de ce qu'ils retiennent pour leur article.
- Après l'étape de la collecte des données et de leur analyse, les élèves réorganisent les éléments qu'ils retiennent et font un brouillon. Après l'autocorrection, ils transcrivent leur article au propre.

Intégration

Organisez une période de lecture au cours de laquelle tous les élèves prennent connaissance des différents articles rédigés par leurs camarades.

Animez un échange d'idées. Il devrait porter sur différents aspects :

- Qu'avez-vous appris de nouveau au cours de cette activité ?
- Sur la situation des enfants dans le monde et sur leurs conditions de vie ?
- Sur les responsabilités du journaliste ?
- Sur la démarche qui mène à l'écriture d'un article d'information ?
- Sur votre droit à l'information ? Est-il comblé ? Que faire si ce n'est pas le cas ?
- Sur vos responsabilités en tant que lecteur ou lectrice ?
- Lesquels des articles sont réussis, selon vous ?
 - Quelles sont leurs qualités ? Leurs faiblesses ?
 - Comment pourrait-on les améliorer ?
 - Est-ce crédible ?
- Trouvez-vous que ça valait la peine d'avoir fait ces apprentissages ? Pourquoi oui ? Pourquoi non ?
- Quelles difficultés importantes avez-vous rencontrées au cours cette activité ? Comment les avez-vous surmontées ?
- Comment le travail en équipe s'est-il déroulé ? Que voulez-vous améliorer, à ce chapitre ? Comment allez-vous y prendre ?

Informations complémentaires

La démarche proposée vise à sensibiliser les élèves à leur droit à l'information et à son corollaire, la responsabilité de bien s'informer, ainsi qu'à la problématique de la crédibilité des médias qui est directement liée à la rigueur journalistique.

Le présent scénario présume que les élèves ont déjà fait, dans le cadre d'un projet en enseignement moral, une démarche qui les a initiés à la thématique des droits de la personne, et particulièrement des droits des enfants. Il devrait être facile, dans ce contexte, de les intéresser à la tâche proposée ici.

Les sujets suivants pourraient être proposés :

- Chocolat (commerce équitable);
- Vêtements griffés (travail des enfants);



- La pauvreté des enfants d'ici.

Documentation

Pour des thématiques liées au commerce équitable, voir le Guide d'activités pédagogiques *D'un commerce agréable et équitable. Enseignement primaire*. Publié par Oxfam Québec, en collaboration avec la CSQ, Équiterre et le Club 2/3. (Disponible en communiquant avec Oxfam Québec, au numéro 1-877-937-1614.)

En librairie: EVA ou le pays des fleurs, de Rascal et Louis Joos, collection Pastel/École des loisirs

CD de la chanson « LIBEREZ LES ENFANTS » composée par Daniel BEAUME, Professeur au Collège de Gardanne, en vente auprès de l'Association ENFANT, 34 rue Alfred Bastin, 74100 ANNEMASSE, au prix de 80 FF - 20 CHF

Sites webs

Pour une description exhaustive de la recherche de l'information en classe, selon l'approche par problème, voir le site de la [Commission scolaire des Affluents](#) :

Pour l'analyse des informations. Consulter les [150 questions](#) du Centre de ressources en éducation aux médias.

Sur la situation des enfants en général :

<http://www.droitsenfant.com/lepoint.htm>
www.droitsenfant.com

Informations sur le travail des enfants

http://www.horizons-leman.com/rubriques/enfants_secteurs.html
www.ilo.org
www.citeweb.net
www.droitsenfant.com

Réseau d'Échange des Projets et Programmes en faveur des Enfants des Rues :

<http://www.enfants-des-rues.com/pages/html/fr/info/som.htm>

Save the children Canada

<http://www.savethechildren.ca/fr/index.html>

Free the children (Travail des enfants) :

<http://www.freethechildren.org/info/aboutcraig.html> (en anglais)
<http://www.ac-rouen.fr/colleges/braque/enfants/pakistan.htm> (une page du site Internet du collège Braque, Dieppe)
http://www.horizons-leman.com/rubriques/enfants_secteurs.html

[Unicef](#)



[Atd Quart Monde](#) :

[Association Enfants du monde - droit de l'homme](#)

[Enfants de la terre \(au secours des enfants sans foyer \)](#)

[Commerce équitable](#)

(Cahier spécial de la revue Protégez-vous, en ligne)

<http://www.lasiembra.com/> site Internet d'une coopérative de commerce équitable (cacao)

(Campagne pour « le [chocolat équitable](#) » de la fondation Save the Children Canada)

[Jeunesse au soleil](#)

[Centraide](#)

Description des rôles

Animateur

Clarifie et facilite la tâche, assure la participation de tous les membres de l'équipe, encourage les membres à ne pas s'éloigner du sujet et dirige les discussions du groupe.

Modérateur

Aide l'équipe à se mettre d'accord, cherche à prévenir les frictions, propose des solutions en cas de conflit et veille au bon climat de travail.

Gestionnaire du temps

S'assure que le travail de l'équipe est terminé à temps, propose une répartition du temps pour chacune des étapes du travail et souligne toute perte de temps.

Lecteur

Lit les documents pour l'équipe à haute voix.

Secrétaire

Prend des notes au fur et à mesure que le travail avance et consigne les décisions de l'équipe.

Spécialiste des TIC

Aide les membres de son équipe à naviguer sur Internet et donne des conseils de dépannage.



Feuille d'équipe

Noms des membres de l'équipe	Rôle
	Secrétaire
	Animateur ou animatrice
	Responsable de la lecture
	Gestionnaire du temps
	Spécialiste des TIC (au besoin)

Thématique choisie : _____

Droit(s) touché(s) par cette
thématique : _____

Ce que nous savons déjà au sujet de notre thématique : (connaissances antérieures)

Ce que nous voulons savoir (questions)	Nous pensons que (hypothèses)

Comment pouvez-vous procéder pour vous documenter afin de vérifier si vos hypothèses sont bonnes ?

De quoi avez-vous besoin ?

Où pouvez-vous trouver ce qu'il vous faut ?



Qui fait quoi, pour la prochaine rencontre d'équipe ?

Élève	Tâche

La documentation nous a appris que :



Définitions

Article

Un article, tel qu'il a été défini par *le Petit Robert*, est un écrit formant lui-même un tout distinct mais faisant partie d'une publication. On doit donc y retrouver tous les éléments nécessaires pour une bonne compréhension de l'information véhiculée. La longueur est variable, mais elle peut aller jusqu'à une page. Un article peut être accompagné ou non d'une photo, encadré ou non de bordures noires ou de couleur, placé sur un fond blanc ou coloré. Les articles sont chapeautés par des titres qui nous renseignent sur leur contenu en répondant à plus d'une ou aux **six questions fondamentales** (Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ? Pourquoi ?).

Brève

La brève est un texte court (dix lignes au maximum). Elle livre en trois ou quatre phrases une information très concise, qui répond toujours aux questions : qui ? Quoi ? Quand ? Où ? Et parfois comment ? Et pourquoi ? Une brève paraît habituellement dans une colonne avec d'autres brèves.

([Lexique des langages médiatiques](#), Site du CREM)

Informations sur le travail des enfants

Le travail des enfants

Présentation de l'association Horizons d'ici et d'ailleurs : quelles sont les pires formes de travail des enfants ? Dans quels pays travaillent les enfants ? Dans quels secteurs travaillent les enfants ? Le programme IPEC sur le travail des enfants ? Les articles de presse parus dans Horizons d'ici et d'ailleurs... Les témoignages des enfants sur le travail des enfants

DANS QUELS SECTEURS TRAVAILLENT LES ENFANTS ?

Agriculture (de nombreux pays) : Cueillette du jasmin : en Égypte, des camions viennent chercher les enfants dès 1 heure du matin. Ils travaillent 10 h à cueillir les fleurs de jasmin, en étant payés au poids de la récolte. À titre d'exemple : en quatre mois de récolte, ils gagnent à peine le prix d'un flacon de parfum vendu en Occident sous les marques les plus prestigieuses (le jasmin rentrant dans la fabrication des parfums).

Plantations de cannes à sucre, coton, tabac, riz. En Amérique latine, 60% des enfants qui travaillent sont employés dans l'agriculture dès l'âge de 5 ans.

Dangers : En raison de l'utilisation des produits chimiques et pesticides, les enfants risquent des maladies respiratoires, des troubles de la croissance

« Ils s'exposent à des coupures et à des mutilations consécutives à l'utilisation d'outils tranchants et d'engins agricoles ainsi qu'à des lésions infligées par les cannes et les lourdes charges. Ils risquent également des empoisonnements provoqués par les insecticides, les fongicides et les engrais ainsi que des maladies respiratoires et pulmonaires. » (source: BIT)

Articles de sport (Pakistan, Inde) : Les enfants cousent à la main les ballons de foot vendus en Occident. Ils participent aussi à la fabrication des baskets de nos chers enfants.

Dangers importants pour la vue à cause des produits toxiques (maladies respiratoires), maux de dos.



Briqueteries (Amérique latine, Népal) : Pour un salaire de 0,25 dollar (pour 100 trajets), les enfants travaillent dans les pires conditions.

Dangers : maux de dos, troubles de la croissance, maladies respiratoires à cause de la poussière

Chaussures (Portugal, Italie, Espagne, Brésil, Mexique): Même en Europe, les enfants sont nombreux à travailler dans l'industrie de la chaussure.

Dangers : produits toxiques, maux de dos, maladies respiratoires

Chiffonneries(sic) Fabriques de chiffons(Colombie, Brésil, Philippines) : Les images terribles diffusées sur les écrans de télévision illustrent bien le drame de ces petits enfants des rues qui vivent à l'opposé d'une vraie vie d'enfant.

Dangers : risques très importants de tétanos, de maladies de la peau, évolution vers la délinquance et le vol pour se nourrir.

Confection (Asie, Honduras) : Les robes de mariées ou de soirées que les jeunes filles et femmes occidentales portent peuvent avoir été fabriquées par des petites mains de fillettes payées 120 FF par semaine...

Dangers : maux de dos, troubles de la croissance

Courses de chameaux (Émirats arabes unis) : Kidnappés au Pakistan, plus de 2000 enfants ont été envoyés aux « champs de chameaux » pour être employés comme jockeys. (Source: www.citeweb.net)

Domestiques (Émirats arabes unis, Venezuela, Pérou, Bolivie, etc.) : De nombreuses petites filles sont astreintes à travailler jusqu'à 18 h par jour pour leurs riches employeurs. Elles dorment à même le sol de la cuisine (Pérou, Venezuela, etc.) et sont souvent abusées sexuellement par leurs employeurs.

Fabriques d'allumettes, fabriques de feux d'artifice (El Salvador) : Les enfants travaillent plus de 12 h par jour dans des conditions épouvantables. Plus de 2000 sont employés au El Salvador à des activités allant du mixage au remplissage de la poudre et d'autres produits chimiques dans les pétards..

Dangers : Risques d'incendie et d'explosion, les enfants respirent la poussière, les odeurs toxiques, souffrent de la chaleur. Ils s'exposent à des lésions graves; brûlures ou décès suite aux explosions accidentelles, brûlures chimiques et coupures.

Mines de charbon (Colombie, Inde, Tanzanie) : Les enfants (surnommés «les enfants taupes» parce qu'ils rampent dans des boyaux très étroits et insuffisamment éclairés) transportent de lourdes charges dans des conditions de sécurité inexistantes

Dangers : troubles de la croissance, déformation de la colonne vertébrale en raison de lourdes charges (en moyenne 30 kilos, ils peuvent faire jusqu'à 30 trajets par jour pour un salaire journalier de 15 FF), silicose, risques d'explosion dans la mine à tout instant.

Mines de diamant (Congo, Inde) : À partir de 5 ou 6 ans, les enfants travaillent dans les mines de diamant pour filtrer le gravier afin de trouver des débris de diamant. Pendant les deux premières années de travail, les enfants ne perçoivent aucun salaire...

« Les enfants ont le bout des doigts abîmé par des ampoules. Leurs blessures sont encore aggravées par le fait que ce travail les oblige à plonger les mains dans de l'eau froide sale, pendant 8 à 10 heures par jour. » On estime leur nombre à 200 000, ils sont âgés de 12 ans en moyenne. (Source: rapport de la CISL, www.citeweb.net)

Dangers: maladies des poumons, troubles de la croissance.

Mines d'or (Pérou) : « Des centaines d'enfants indiens pauvres, de moins de 15 ans, extraient l'or dans des sites glaciaux à plus de 5000 m. d'altitude. Puis d'autres enfants le trient dans de grands lavoirs. Dans les champs de chercheurs d'or, dans les forêts du Pérou et du Brésil, les enfants doivent faire la cuisine pour ces aventuriers, subissent leurs brutalités et leurs violences sexuelles et sont parfois abattus s'ils tentent de s'évader. » (Source: www.droitsenfant.com, un site remarquable)

Dangers : maladies des poumons, troubles de la croissance.

Orfèvrerie (Égypte) : À partir de 12 ou 13 ans, les enfants travaillent de 10 à 12 heures par jour.

Dangers : produits chimiques toxiques, risques élevés de maladies respiratoires.

Pêche (Afrique, El Salvador...): Dès 5-6 ans, ils sont réveillés vers 2-3 h du matin, leur sécurité est très menacée par les risques graves, voire mortels auxquels ils s'exposent.

Dangers : la noyade, les coupures, l'exposition au soleil, la manipulation d'explosifs (pêche illégale) et la contamination par des micro-organismes présents dans l'environnement. Affections mycosiques aux mains et aux pieds, certains ont dû subir des amputations. De plus, ils doivent consommer des amphétamines pour ne pas s'endormir quand ils travaillent de nuit. (Source: BIT)

Portage de marchandises (nombreux pays): Les petits porteurs transportent en moyenne des charges de 35 kg à 56 kg, charges excédant souvent leur propre poids. Ils travaillent 6 jours sur 7, ne mangent pas régulièrement et sont exposés à des risques d'accident sur les périlleux sentiers de montagne (au Népal).

Dangers : graves risques pour leur santé: problèmes cardiaques, circulatoires et digestifs aggravés, malnutrition et retard de croissance, tuberculose, douleurs chroniques dans les jambes et le dos et espérance de vie de 20 à 30 ans. (Source : BIT)

Prostitution (Asie, Amérique du Sud, Népal, El Salvador, Tanzanie) : L'une des pires formes de travail des enfants. Bien souvent achetées ou enlevées à leurs parents endettés ou elles sont exploitées pour le tourisme sexuel pratiqué dans leur pays par des occidentaux.



Récupération de déchets dans les décharges : Répertoriée comme l'une des pires formes de travail des enfants, elle a malheureusement lieu dans de nombreux pays tels qu'au Salvador, aux Philippines, etc.

Dangers : infections et maladies découlant des conditions sanitaires déplorables, accidents graves, voire mortels, imputables aux engins et aux machines assurant le compactage des ordures, maladies de la peau, risques de tétanos. Ils sont en outre exposés à la drogue, au VIH/SIDA et à la criminalité.

Tannerie (travail du cuir) (Égypte, Pakistan) : Dès 8 ans, les enfants sont exposés à des risques très importants.

Dangers : chaleur, poussière (entraînant des maladies respiratoires), humidité, outils tranchants, produits chimiques.

Tapis (Inde) : Très importante main-d'œuvre infantile (surtout des petites filles).

Dangers : risques très élevés de maladie des yeux, maladies respiratoires.

Trafic des enfants (Asie, Népal, nombreux pays) : Selon les chiffres du BIT, le trafic recourt à la force, à la fraude et à la tromperie dans des régions reculées et pauvres où les petites filles sont vendues à des trafiquants.

Dangers : Les filles qui réintègrent leur foyer doivent faire face au rejet et à l'exclusion et sont souvent séropositives.

Bibliographie

En librairie : Rascal et Louis Joos. *EVA ou le pays des fleurs*, collection Pastel/École des loisirs. CD de la chanson "LIBEREZ LES ENFANTS" composée par Daniel BEAUME, Professeur au Collège de Gardanne, en vente auprès de l'Association ENFANT, 34 rue Alfred Bastin, 74100 ANNEMASSE, au prix de 80 FF - 20 CHF.

Responsabilités du journaliste : Les casse-tête

(Source : [Guide de déontologie](#) de la FPJQ)

Pour fabriquer le matériel nécessaire pour l'activité d'apprentissage « Les casse-tête »,

1. Agrandissez les 5 fiches ci-dessous.
2. Collez-les sur des cartons (de 5 couleurs différentes, si vous le désirez).
3. Découpez-les en autant de morceaux qu'il est nécessaire pour que chaque élève de la classe obtienne un morceau. (Exemple : pour une classe de 25 élèves, couper chacune des fiches en 5 morceaux).
4. Distribuez les morceaux de casse-tête de façon aléatoire. Les élèves doivent former des équipes en trouvant les partenaires qui ont les morceaux complémentaires.
5. Lorsque les équipes sont constituées, elles doivent s'approprier l'élément décrit sur leur fiche et en préparer un court résumé pour les autres équipes de la classe.
6. Présentez le résumé.

Les casse-tête

Faire preuve d'
Esprit critique :

- Douter de tout, avec méthode
- Vérifier si les informations trouvées sont exactes

Faire preuve d'

Ouverture d'esprit :

- Être capable d'être ouvert aux réalités qui sont différentes de ce qu'ils connaissent déjà
- En informer sans préjugés

Faire preuve d'
Impartialité :

Rechercher et expliquer
les divers aspects
d'une situation,
les divers points de vue.

Faire preuve d'
Honnêteté

- Respecter scrupuleusement les faits
- Ne pas se livrer au plagiat : identifier les sources d'information

Faire preuve de

Rigueur,

S'assurer que les faits qu'ils rapportent sont vrais : en faisant un rigoureux travail de

Collecte d'information	Vérification de l'information
Entrevue Recherche Consultation de dossiers, ou d'articles Contacts	Consulter plusieurs sources